

Préfecture

du Lot.

Cahors, le 23 / 6<sup>bre</sup>

1833

Cabinet.

Le Préfet du Département du Lot,

Confidentielle.

A Monsieur le Maire de Cahors.

Monsieur le Maire, M<sup>e</sup> le Préfet de Solie m'a annoncé que le S<sup>r</sup> Deloncle (Joseph) a obtenu à la Préfecture un passeport pour Cahors où il se rend auprès de son père, ancien Magistrat, qu'il a dit être atteint d'une maladie grave; et qu'il est parti de Paris, le 9 de ce mois.

Je vous dois signaler à votre attention le S<sup>r</sup> Deloncle qui est soupçonné d'être un agent du parti légitimiste, bien qu'il se présente comme un homme prêt à le déservir. Il serait à désirer que vous fussiez vous assurer du véritable motif de son voyage et que ses démarches fussent surveillées.

Je vous serai obligé de me faire connaître à quel point vous aurez appris sur son compte.

Aguez, Monsieur le Maire, l'assurance de ma considération distinguée.

J. Decourt